

U10 : GRILLE PROVISOIRE
Notation individuelle attribuée par un membre de la commission

Centre d'examen :							
Date:		Horaire début d'épreuve:			Horaire de fin d'épreuve:		
Compétences/indicateurs		Barème		Numéro des candidats			
ORGANISATION							
<ul style="list-style-type: none"> • Planification du travail dans le temps • Organisation des postes de travail • Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité • Prise en compte de l'ergonomie • Attitude face au modèle 							
Sous total		/ 3 points					
C.34 Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement							
<ul style="list-style-type: none"> • Choix et préparation des produits adaptés • Préparation adaptée de la chevelure • Maîtrise gestuelle de l'application • Emulsion et rinçage adaptés aux techniques • Conformité de la coloration par rapport au projet 							
Sous total C.34		/ 5 points					
<p>PÉNALTÉS : •zéro à la compétence C34 dans l'un des 3 cas suivants: a) le résultat ne montre pas 2 tons d'écarts. b) l'éclaircissement n'est pas effectué. c) la coloration d'oxydation n'est pas effectuée</p> <p>• le candidat ne compose pas pour la « partie couleur » => Oà C.34 dans les cas suivants: attestation coloration du modèle non remise.</p> <p>• note obtenue à C34 divisée par 2 dans l'un des 2 cas suivants : a) pas d'effet couleur par éclaircissement sur ¼ de la chevelure. b) effet couleur (visuel) insuffisant</p>							
C.36.1 Créer et réaliser des coupes							
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution méthodique de la coupe • Maîtrise des techniques de coupe • Conformité de la coupe par rapport au projet 							
Sous total C.36.1		/ 4 points					
<p>PÉNALTÉS : • note obtenue à C36.1 divisée par 2 : transformation de la coupe non significative 9J. longueur à couper non respectée</p> <p>• zéro à C.36.1 : transformation de la coupe non significative et longueur à couper non respectée</p>							
C.37 Réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages							
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques, des matériels et des produits • Mise en valeur de la coupe et de la couleur • Conformité de la coiffure finale par rapport au projet 							
Sous total C.37		/ 3 points					
RÉSULTAT FINAL							
<ul style="list-style-type: none"> • Coiffure adaptée à la morphologie du modèle (C.32) • Créativité de la réalisation • Degré de la transformation • Qualité de la coupe • Qualité du rendu couleur • Qualité du coiffage 							
Sous total		/ 5 points					
TOTAL		/ 20 points					

Nom et signature du membre jury :

Qualité : Professionnel Enseignant

BP COIFFURE	GRILLE D'EVALUATION
E1/U10 - Création, couleur, coupe, coiffage	Session 2018
Durée : 02 h 30	Page 1/1
1 Coefficient : 6	